



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

F
CULTURE
+
T
NATURE
R

DOSSIER DE PRÉSENTATION

PROGRAMME 2023 DE LA DRAC POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



03

L'édito de la DRAC

04

Le constat

05

La culture en chiffres

06

Le programme

07

Patrimoine et transition

10

« Biodiversité des clochers »

11

Transition écologique
et arts visuels

12

Transition écologique
à la DRAC

13

Nos partenaires

14

Contacts presse



Bénédicte Lefeuvre,
Directrice régionale des affaires
culturelles

EDITO

Acteur majeur de la transmission des patrimoines aux générations futures, engagé dans une aide active à la création et impliqué dans la démocratisation et l'enseignement, le ministère de la culture se trouve au cœur des réflexions en matière de transition écologique.

Architectes des bâtiments de France, conservateurs, inspecteurs de la création, conseillers, chacun de ses agents participe aux discussions sur les enjeux et méthodes à mettre en œuvre pour participer à la sobriété, à la transition énergétique, à la prise en compte de la biodiversité et à toutes les transformations qui permettent de réduire l'empreinte carbone de l'activité culturelle ou de faciliter le déploiement de nouvelles énergies.

Le défi de la transition écologique s'impose en effet à l'ensemble des activités culturelles : de la conception à la production des œuvres, de l'exposition à la conservation, de la diffusion à l'accueil du public. Il implique de sortir des approches en silos, de faire preuve de créativité et de concevoir des solutions adaptées, à l'échelle, pragmatiques.

A la demande de Rima Abdul Malak ministre de la culture, j'ai souhaité que la DRAC Paca s'engage, sans plus attendre, dans cette dynamique, aux côtés des collectivités territoriales, des services de l'Etat en région et de tous les acteurs, particuliers et professionnels, engagés dans cette voie et qui ont besoin d'être encouragés et accompagnés.

Nous lancerons donc dès 2023 une série de chantiers ciblant en priorité les sujets les plus sensibles.

Nous mobiliserons pour cela toutes les compétences du ministère dans les domaines de l'architecture, des paysages, du spectacle vivant ou des arts visuels. Nous engagerons des partenariats durables avec le ministère de l'environnement, la région, les syndicats professionnels et les élus. Nous chercherons des réponses concrètes issues d'une démarche ascendante et participative. La Drac Paca participera ainsi à la dynamique de sobriété joyeuse et créative appelée de ses vœux par la ministre.

LE CONSTAT : TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CULTURE SONT INTIMEMENT LIÉS

La culture emploie 2,6% de la population active (2,3% en PACA) et génère 2,3% du PIB (1,2% du PIB régional). Comme pour tout secteur d'activité, son fonctionnement génère des externalités environnementales négatives : déplacements domicile-travail, déplacements professionnels, déchets, eau, consommation énergétique, etc.

Les activités culturelles sont aussi à l'origine d'une activité d'accueil importante (4 millions de visiteurs dans les 121 musées de France de la Région en 2019). Cet accueil participe fortement à l'empreinte environnementale du secteur : déplacements pour participer aux activités (la culture est la troisième cause de mobilité des Français), déplacement des œuvres et des artistes, émissions des bâtiments et des lieux de spectacle, alimentation des personnels et des publics.

De plus en plus, le coût énergétique des activités culturelles numériques impacte également l'empreinte écologique du secteur. L'essentiel des données consommées sur internet correspond en effet à des activités culturelles.

Les activités spécifiques comme la conservation des œuvres et du patrimoine, la production des décors ou des costumes, l'édition des livres, la fabrication des œuvres d'art ou les terminaux utilisés pour produire les jeux vidéo sont également à l'origine de conséquences environnementales non négligeables.

Enfin, les contenus culturels sont porteurs de narrations et peuvent contribuer à la sensibilisation des publics et à la construction de nouveaux imaginaires.

Une crise environnementale aux multiples conséquences

L'UNESCO a récemment estimé que les crises environnementales constituaient désormais la principale menace à la préservation du patrimoine mondial.

Le réchauffement climatique va impacter la qualité de vie dans les zones urbaines et notamment les centres-villes historiques (îlots de chaleur), il augmentera les désordres dans les bâtiments (détériorations, maladies) et peut affecter la fréquentation des événements estivaux.

La crise du COVID-19 a également révélé la vulnérabilité du secteur culturel en cas de crises majeures rendant impossibles ou difficiles les activités culturelles.

La culture en chiffres en PACA

2,1%

de la population active

1,2%

du PIB

43 000

actifs dans le secteur
culturel

1,1 Md'€

de dépenses culturelles
publiques soit 220€/habitant

1 000

festivals

4 000

équipements culturels

+15°C

de température dans un
centre urbain par
rapport au territoire
rural attenant

28 000

tonnes équivalent CO₂
émis par un grand
festival de centre-ville
en un mois.

L'AMBITION DE LA DRAC : AGIR SUR PLUSIEURS LEVIERS À LA FOIS POUR ACCOMPAGNER CONCRÈTEMENT LES ACTEURS ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Un programme ambitieux

Le programme de transition écologique de la DRAC porte autant sur le patrimoine que sur la création artistique. Il vise aussi bien les acteurs du secteur culturel que ses propres activités. Fondé sur des objectifs de long terme, il propose des actions pragmatiques et immédiates.

Trois grands axes de travail

- Axe 1 : dans le secteur du patrimoine pour faire face aux défis de transition énergétique et d'adaptation au réchauffement climatique – programme « TransiPat »,
- Axe 2 : dans le secteur de la création pour susciter la transition écologique de façon collective et coopérative – programme « Transitions en scènes »,
- Axe 3 : au sein de la DRAC pour mobiliser les agents et réduire les impacts environnementaux de leurs activités – programme « Avancer ensemble » .

Quatre principes d'action

- **Dialoguer** : avec les acteurs pour co-construire les ambitions,
- **Proposer** : pour apporter des solutions concrètes aux besoins,
- **Accompagner** : pour soutenir les initiatives,
- **Mutualiser** : pour permettre à chacun d'agir et gagner en efficacité.

Un référent transition écologique

Pour coordonner et impulser ces réflexions, la DRAC s'est dotée d'un référent dédié. Il travaillera avec l'ensemble des services, en lien avec le ministère de la Culture et les acteurs locaux.



La culture, loin d'être un spectateur distant du défi du siècle, est au contraire au fondement de la transition écologique. 2023 s'annonce en la matière, riche en occasions.

Jérémie Choukroun
Référent transition écologique à la DRAC

UN PROGRAMME POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN ESPACES PROTÉGÉS

Les espaces protégés placés sous la responsabilité du ministère de la Culture se composent des périmètres de protection autour des monuments historiques (les « abords »), des secteurs sauvegardés et des aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine. Ces espaces présentent une sensibilité particulière. Il s'agit désormais de combiner protection du patrimoine et impératifs de transition écologique.

Pour cela, la DRAC lance conjointement avec la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL), en 2023, un programme de transition écologique du patrimoine : « TransiPat ». Celui-ci vise à proposer des réponses concrètes adaptées aux spécificités de ces secteurs et partagées entre tous les services de l'Etat en région.

Lancement le 14 mars par un « **tribunal pour les générations futures** ». Cet événement permettra d'annoncer le programme de travail « patrimoine et transition écologique ».



Trois groupes de travail seront institués associant la DRAC, la DREAL, des Directions départementales des territoires, (DDT) et des architectes des Bâtiments de France (UDAP), ainsi que l'expertise de l'ADEME, du CEREMA ou des CAUE :



Groupe de travail 1

Performance thermique des bâtiments patrimoniaux remarquables

Ce travail portera sur l'isolation en hiver autant que sur le confort d'été. Des actions de sensibilisation-formation à destination des professionnels du secteur seront ensuite proposées.



Groupe de travail 3



Groupe de travail 2

Développement des énergies renouvelables en espace artificialisé

Ce travail portera sur l'installation de dispositifs de production d'énergie sur les bâtiments. Un travail sera mené avec les industriels pour développer des solutions mieux adaptées au patrimoine.

Lutte contre la surchauffe estival en centre ancien

Ce travail portera sur les politiques d'aménagement en faveur de la création d'îlots de fraîcheur et de renaturation.

Le patrimoine bâti peut-il s'exonérer de la transition écologique et énergétique ?

Un tribunal pour les générations futures se penche sur la question.

Tirillés entre l'urgence de la transition et la nécessaire sauvegarde du patrimoine, toute une galaxie d'acteurs publics, institutionnels, citoyens et industriels s'affairent à trouver un équilibre acceptable.

Est-il possible d'imaginer des solutions qui répondent à la fois à ces enjeux, des solutions techniques innovantes qui permettraient d'améliorer notre performance énergétique tout en respectant le bâti protégé ?

Les modèles hérités du bâti ancien peuvent-ils nous outiller pour faire face à cette nouvelle donne climatique ?

Peut-on concilier sur le terrain ces deux impératifs de transition et de préservation ?

C'est de cela qu'il sera débattu lors de cette journée de lancement du programme de transition écologique du patrimoine bâti de la DRAC.



Une façon originale de poser les termes du débat et d'oser confronter les points de vue, pour pouvoir ensuite, travailler à leur conciliation.



Lancement de la démarche **le 14 mars à 14h30 à l'Amphithéâtre de la Manufacture à Aix-en-Provence.**

Événement animé par le magazine Usbek & Rica.



REPENSER L'AMÉNAGEMENT DES CENTRES-VILLES POUR LUTTER CONTRE LA SURCHAUFFE ESTIVALE

Avec le réchauffement climatique, les étés vont devenir de plus en plus chauds avec un écart de température moyenne de +1,9°C à +5,5°C à la fin du siècle, selon météo France. La canicule de 2003 deviendrait donc en région Provence-Alpes-Côte d'Azur un événement quasi normal, dans la seconde moitié du 21^e siècle.

Or les températures en centre urbain sont plus élevées en zone urbaine qu'en zone périphérique attenante (de +2°C à +15°C). Surtout, à la différence des zones rurales, elles refroidissent bien moins durant la nuit, constituant ainsi des îlots de chaleur difficilement supportables.

Une approche graduelle pour mobiliser et faire émerger de nouvelles idées

Plusieurs projets seront initiés en 2023 afin de faire émerger des propositions d'aménagement d'îlot de fraîcheur et de mobiliser élus et techniciens sur la nécessaire adaptation et la renaturation des centres anciens :

- **Un workshop** avec les étudiants des écoles d'architecture, d'urbanisme et de paysage.
- **Une résidence** de recherche et de création d'architectes, urbanistes et paysagistes afin de poursuivre les travaux des étudiants et proposer de nouvelles idées d'aménagements.
- **Un voyage d'étude** à destination des élus locaux et des techniciens pour découvrir des projets pertinents d'aménagement de centres-villes en îlots de fraîcheur.



Le 17 février : restitution de la semaine de workshop, Arles.

Été 2023 : résidence d'architecture, Arles.
Restitution en septembre

Septembre 2023 : Voyage d'étude

2024 : Colloque régional sur les îlots de fraîcheur et la renaturation.



Pour les élus et les techniciens il s'agit de proposer de nouveaux aménagements pour leurs projets en centre ancien.

« BIODIVERSITÉ DES CLOCHERS » : CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE NATUREL DE NOS CATHÉDRALES

Vers un suivi pluriannuel de la biodiversité de l'ensemble des cathédrales de la région

En 2023, la DRAC, en partenariat avec la DREAL et l'Office français de la biodiversité lancera un inventaire du patrimoine naturel (faune et flore) des sept cathédrales de la région. Cet inventaire s'accompagnera d'outils de sensibilisation afin de faire connaître au grand public la flore et la faune des villes et contribuer à leur préservation.

Ce suivi permettra de mieux connaître cette biodiversité urbaine et d'adapter les chantiers à l'écologie des espèces qui y résident. Il s'agira demain, d'intégrer la biodiversité comme un critère systématique dans tout cahier des charges de la Conservation régionale des monuments historiques.

A Gap, une restauration qui préserve l'habitat des oiseaux

Monument emblématique des Hautes-Alpes, la cathédrale Saint-Arnoux, située à Gap fait l'objet, depuis de nombreuses années, d'un vaste travail de restauration. Un diagnostic écologique a permis d'identifier plusieurs espèces protégées d'oiseaux (hirondelles de rochers et de fenêtre, martinets, faucons crécerelle) dans l'environnement immédiat de la cathédrale.



Dans un souci de préservation de la nidification, la DRAC a fait appel à la Ligue de protection des oiseaux (LPO) pour mettre en place les préconisations de la DREAL afin d'avoir le plus faible impact possible sur l'écosystème existant.

Ainsi, des mesures de réduction ont été prises (accès aux nids naturels, nichoirs artificiels et reconstruction des nids), ainsi que des mesures compensatoires (remplacement des nids et création de site de nidification de martinets noirs). Elles ont été accompagnées de suivis (étude des chiroptères, accompagnement écologique durant les travaux et suivi à l'issue des travaux).

Ce chantier fait office d'exemple dans sa démarche et son exécution. Il encourage la DRAC à poursuivre son implication dans ses futures opérations.

Les arts visuels sont déjà engagés dans un travail collectif

Le thème de l'éco-responsabilité a été choisi dès 2022 comme prioritaire par les acteurs des arts visuels dans le cadre du schéma d'orientation pour les arts visuels (SODAVI), soutenu par la DRAC.

Un programme de « Classe Climat(s) » a ainsi été proposé aux membres du réseau d'art contemporain Alpes & Riviera, BOTOX(S) entre juin et décembre 2022. Il leur a permis de se former aux grands enjeux de la transition écologique, de donner des clés aux structures gestionnaires d'un bâtiment pour mettre en place une démarche de réduction de leur empreinte environnementale, et de s'appuyer sur cette dynamique collective pour construire des solutions concrètes. Une plateforme en ligne compile désormais des ressources d'auto-formation et les comptes-rendus des formations.

En 2023, un travail de concrétisation, élargi à d'autres réseaux

A l'issue de ce programme, trois projets ont été retenus pour 2023 :

- L'élaboration d'un guide des bonnes pratiques pour la production des expositions ;
- La mise en place d'une plateforme d'échanges en ligne pour la mise en commun des ressources, d'un annuaire et d'un calendrier de programmation ;
- La création d'une ressource culturelle.

***Invisible, les paysages sous-marins du*
Parc national des Calanques**

Commande publique artistique de l'artiste Nicolas Floc'h, qui a reçu le soutien du ministère de la Culture, « Invisible » est un projet photographique, plastique et de recherche de l'artiste Nicolas Floc'h, porté par le Parc national des Calanques en partenariat avec l'Observatoire des Sciences de l'Univers - Institut Pythéas et la Fondation Camargo. De 2018 à 2021, à travers une véritable performance photographique, Nicolas Floc'h a capturé les paysages sous-marins en suivant l'ensemble du trait de côte du Parc national pour sensibiliser à la préservation des habitats marins.



© Nicolas Floch

« AVANCER ENSEMBLE » : UN PROGRAMME DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR TRANSFORMER LA DRAC ELLE-MÊME

Parce que la transition écologique est un enjeu commun, la DRAC s'engage elle aussi, en 2023, dans un vaste programme de réflexion-action.

Un programme ambitieux, à l'image du ministère de la Culture

Mêlant conférences-débat, interventions artistiques et ateliers collectifs, le programme de mobilisation interne mobilisera les compétences et la richesse du ministère de la Culture pour inviter les agents à s'emparer du sujet.



Un parcours de sensibilisation, de débat et de réflexion sur le thème de la transition écologique sera proposé aux agents.

Des conférences sur le caractère systémique de la crise environnementale, sur le rapport au vivant et à l'énergie et sur le rôle et l'impact environnemental de la culture seront organisées.

Des créations culturelles sur le thème de l'environnement seront rassemblées dans un agenda diffusé aux équipes de la DRAC.

Un bilan environnemental de la structure sera réalisé.

Un plan d'action destiné à réduire les impacts environnementaux des services régionaux sera adopté.



Tout ce travail devra servir à nourrir des discussions collectives et des temps de réflexion afin que chaque agent de la DRAC puisse proposer des actions, dans son domaine d'activité, pour favoriser la transition écologique.

Louis Burle
DRAC adjoint



Avril - Mai 2023 : Phase 1 : événements, expositions, conférences de sensibilisation pour les agents

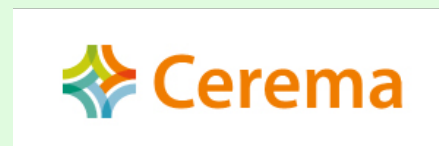
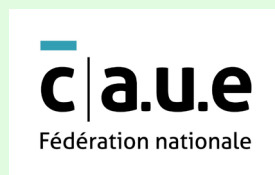
Septembre 2023 : Phase 2 : ateliers collectifs et individuels pour définir les actions à entreprendre.



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nos partenaires



Flashez-moi !
Retrouvez le programme complet des actions de
la DRAC PACA
pour la transition écologique





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contacts presse

Direction régionale des Affaires culturelles

Catherine Cauche - 06 15 82 38 71 –
catherine.cauche@culture.gouv.fr

Jérémie Choukroun – 06 59 53 83 81 –
jeremie.choukroun@culture.gouv.fr